

Recertification : les lettres sont en route

Obéissant aux ordres de la ministre, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario vient d'expédier une lettre à 40 000 enseignantes et enseignants, choisis au hasard parmi les membres de l'Ordre.

Cette lettre confirme qu'elles et qu'ils font partie du premier groupe d'enseignantes et d'enseignants choisis pour amorcer le « Programme du perfectionnement professionnel », autrement dit, la recertification obligatoire.

Nous nous attendons à ce que près de 2 000 membres de l'AEFO soient du nombre.

Si vous recevez une lettre...

Il y a quelques semaines, les membres de l'AEFO ont été appelés à se prononcer sur ce programme de recertification obligatoire dans le cadre d'un référendum. À ce jour, près de 4 000 membres ont retourné leur bulletin de vote et 90 % d'entre eux favorisent un boycottage temporaire des initiatives de l'Ordre en ce qui touche le programme de recertification.

Nous rappelons donc aux « heureuses élues » et aux « heureux élus » les actions qui leur sont suggérées.

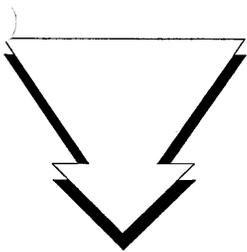
1. Retournez l'enveloppe et son contenu à l'Ordre avec la mention : « Pas intéressée ou Pas intéressé - Retourner à l'expéditeur ».
2. Avertissez votre unité locale, par télécopieur ou par téléphone, que vous êtes du nombre des enseignantes et des enseignants choisis par l'Ordre pour amorcer le processus de recertification.
3. Envoyez une note, par courriel ou par la poste, à la ministre lui signalant que vous vous opposez à son ingérence dans les affaires de la profession (voir les suggestions dans l'encadré pour la rédaction de votre message).

Courriel :

janet_eckerco@ontla.ola.org

Adresse postale :

Janet Ecker, ministre de l'Éducation
Édifce Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2



À l'intention des :

- Membres du comité exécutif provincial
- Conseil d'administration
- Présidences des unités
- Déléguées syndicales et délégués syndicaux
- Agentes et agents d'unité

Et pour tous les membres

1. Poursuivez votre perfectionnement selon vos choix et vos priorités.
2. Gardez dans votre portfolio tous les renseignements sur les sessions de formation, les cours ou les ateliers que vous suivez depuis juin 2001.

La lettre de l'Ordre

Vous trouverez le texte de la lettre que l'Ordre a fait parvenir aux enseignantes et aux enseignants choisis pour la première cohorte du programme de recertification à la rubrique *Quoi de neuf*, sur le site Web de l'AEFO, au www.franco.ca/aefo.

Votre message à Janet Ecker

Voici quelques idées que vous pourriez inclure dans votre message à la ministre. N'hésitez surtout pas à personnaliser votre message en donnant des exemples tirés de votre situation et de vos expériences.

- Je crois au perfectionnement professionnel. J'en ai toujours fait et je continue d'en faire sans qu'on m'y oblige (donnez des exemples).
- Je m'oppose à l'ingérence de la ministre dans les affaires de la profession enseignante. Comme c'est le cas pour les autres professions, les décisions touchant le maintien de l'accréditation professionnelle devraient être prises par notre ordre professionnel et non pas dictées par le gouvernement.
- Le gouvernement a créé l'Ordre des enseignantes et des enseignants pour régir la profession enseignante. S'il n'est pas prêt à laisser l'Ordre faire son travail, qu'il le démantèle.
- La gestion du programme de recertification obligatoire coûtera des millions de dollars par année. Cet argent pourrait être mieux investi dans la salle de classe.
- Je continuerai de choisir mes activités de perfectionnement professionnel selon mes besoins et intérêts.
- Un programme de perfectionnement basé entièrement sur des cours dont la moitié sont obligatoires est trop limitatif et ne tient pas compte d'une foule d'autres moyens qui me permettent de me perfectionner (donnez des exemples).